

## MÉTROPOLE POLITIQUE

# Mineurs isolés : la Métropole chahutée

Accusée d'attentisme dans sa gestion des mineurs isolés, la Métropole de Lyon demande l'aide de l'État.

« Migrants en danger : alerte aux élus ». Avant même le début des débats, habitants et associations d'aide aux migrants étaient déjà mobilisés à l'extérieur du conseil. L'objectif : « dénoncer l'incapacité et l'absence de volonté politique de la Métropole de Lyon » sur la question des mineurs isolés. Pour les manifestants, leur accueil « ne peut plus se satisfaire du marché actuel » entre la Métropole et Forum réfugiés, qui est « un nouveau désengagement du service public ». Ils demandent « une autre politique d'accueil », avec plus de moyens humains et financiers.

## « Un manque de volonté politique »

Et lors de la séance de ce lundi, la Métropole proposait justement de confier pour les trois prochaines années à un partenaire (l'appel d'offres est à lancer), l'accueil, l'évaluation de la minorité et de l'isolement, l'hébergement pour une durée



■ Nathalie Perrin-Gilbert (à gauche), maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon, a quitté la séance pour prendre la parole devant des citoyens et des associations d'aide aux migrants. Photo Jean-Philippe CAVAILLEZ

maximum de cinq jours, la prise en charge des jeunes pour leurs besoins essentiels. Et pour un montant annuel minimum de 889 687 € TTC et maximum de 3 558 750 € TTC. La délibération a donné lieu à une passe d'armes houleuse entre le président David Kimelfeld et Nathalie Perrin-Gilbert, maire du 1<sup>er</sup> arrondissement

de Lyon (GRAM) et fer de lance sur le sujet. « Cette délibération ne dit pas la vérité et ne dresse pas un bilan sincère, et ne propose aucune amélioration réelle », a dénoncé la maire du 1<sup>er</sup>, pour qui ce contrat sur trois ans est « un gel programmé ». De son côté, le groupe communiste dénonçait « un manque de volonté politique ».

En réponse, David Kimelfeld a égrené les chiffres : les évaluations de minorité qui sont passées de 50 à 140 par mois, un budget en augmentation, plus de 1 000 mineurs pris en charge au 31 décembre 2017. « J'entends certains qui tentent d'utiliser les difficultés de la Métropole et les réponses imparfaites. C'est inacceptable. Certains peuvent penser

que la France n'est pas à la hauteur de son histoire, qu'elle aurait pu prendre le leadership et inviter les grands États à se saisir de la question. La Métropole ne peut pas le faire seule, elle a besoin de l'État. Ça ne mérite pas la polémique, ça ne mérite pas la manipulation ».

## « Venez voir les associations dehors ! »

Alors que la délibération était votée, qu'un nouveau dossier était débattu, Nathalie Perrin-Gilbert est revenue à la charge. « Cette idée de récupération politique, je ne l'accepte pas. Venez voir les associations dehors ! » « Je peux encore maîtriser mon agenda ? », a rétorqué David Kimelfeld. Quelques minutes plus tard, la maire du 1<sup>er</sup> demandait une interruption de séance pour permettre aux élus de rencontrer les manifestants. Si certains l'ont suivie, ce n'est pas le cas du président qui a laissé Mme Perrin-Gilbert s'exprimer devant 2 à 300 personnes pour résumer l'après-midi. Une intervention qui s'est achevée au son des « Métropole hors la loi, Métropole hors la loi ! »

Jean-Philippe CAVAILLEZ

## Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : vers une sortie de crise ?

« Une première dans l'histoire de notre jeune collectivité », s'est félicité Philippe Cochet, dont le groupe Républicains et apparentés a donné l'impulsion. Lundi, la Métropole de Lyon, mise au pied du mur par le groupe d'opposition, a donc voté la mise en place d'une mission d'information et d'évaluation sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), contestée devant les tribunaux depuis de nombreuses années.

« Si vous aviez fait preuve de transparence, si vous ne vous étiez pas arc-boutés sur des positions qui relevaient plus du choix politique que du choix de bonne gestion, nous aurions pu certainement travailler ensemble sans avoir à vous forcer la main en faisant appel à cette procédure du règlement intérieur », a notamment déclaré le patron des LR, qui demande une coopération pleine et entière.

Sur le sujet de la TEOM, la Métropole doit rapidement sortir de l'impasse. Dans l'été, l'association Canol (Contribuables actifs du lyonnais) a obtenu l'annulation, par le tribunal administratif de Lyon, du taux 2016, après des décisions similaires pour les taux de 2011 à 2015.

Pour le rapporteur Michel Le Faou, cette commission, composée de 19 membres (trois élus pour chacun des grands grou-



■ Une mission spécifique sera mise en place. Photo Philippe JUSTE

pes plus un pour chacun des groupes plus petits), doit permettre « d'analyser les modalités de calcul de la taxe, son évolution et doit permettre d'éclairer le conseil de la Métropole pour élaborer le budget 2019 ». Elle doit aussi permettre d'éclairer les citoyens sur un sujet technique. « Nous avons besoin d'être transparents, car peu de gens y comprennent quelque chose », admet le président David Kimelfeld, saluant « une très bonne idée » et promettant l'absence de « postures politiques et politiciennes dans cette commission ». Il avait par ailleurs admis vendre qu'il n'excluait pas de revenir à un taux plus bas que ceux contestés.

J.-P. C.

## POINT PAR POINT

### ■ Hommage

La séance a débuté par un hommage à Gaby Caillet, ancien maire du 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, et Paul Comte, ancien maire d'Irigny, décédés cet été.

### ■ Ponts

Depuis l'accident du pont Morandi, à Gênes, le sujet est plus que sensible. Une enveloppe de 2 millions d'euros a été votée pour les travaux du pont Paul-Bocuse à Collonges-au-Mont-d'Or, touché par la corrosion. Le chantier démarrera en avril 2019 pour six mois. En journée, la circulation sera maintenue, mais des fermetures ponctuelles de nuit sont à prévoir. Par ailleurs, 385 000 € ont été votés pour le suivi en temps réel des dégradations sur le pont de Vernaison, lui aussi victime de corrosion.

### ■ Aide à domicile

Votée aussi, la revalorisation de l'aide à domicile. Au 1<sup>er</sup> janvier, la Métropole fera passer le tarif de référence de l'Allocation personnalisée d'autonomie et de la Prestation de compensation du handicap à respectivement 17,50 € de l'heure et 17,77 €. Un investissement de 3,2 millions de la Métropole.

### ■ Pistes cyclables

Dans le cadre du plan d'actions pour les mobilités actives, le conseil a voté la poursuite des travaux pour l'extension



■ Photo Thierry FOURNIER

du réseau cyclable à hauteur de 7 millions d'euros. 18 km de pistes et onze aménagements à la clé : Lyon 6<sup>e</sup> (quai Sarrail), Dardilly/La Tour-de-Salvagny (route de Lyon), Mions (rue de la Libération), Lyon 5<sup>e</sup> (avenue du Point du Jour), liaison Rillieux/Sathonay-Camp, liaison Saint-Priest/Corbas, liaison Meyzieu/Jonage, Charbonnières/Tassin (avenue Jean-Bergeron), Lyon 7<sup>e</sup> (quai Claude-Bernard), Villeurbanne/Lyon 3<sup>e</sup> (Baratin, Decors, Vinatier), Genay (route de Trévoux). Les travaux sont majoritairement prévus en 2019 et 2020.

### ■ Anneau des Sciences

Perspicace, Bertrand Artigny (EELV). Dans son intervention sur le dossier du contrat de plan Etat-Région, l'élu a déniché un montant de 13,5 millions pour des études concernant l'Anneau des Sciences. Rappelons que l'enquête publique doit démarrer en 2020.